

**20 et 21
octobre 2010**

Musiques amplifiées : gestion sonore et risques auditifs

Les journées thématiques du Centre d'information et de documentation sur le bruit

Scène de Musiques Actuelles
« L'Autre Canal »
45, boulevard d'Austrasie
54 000 NANCY



Colloque organisé par le Centre d'Information et de documentation sur le bruit et AGI-SON, sous l'égide des ministères chargés de la Santé, de l'Écologie, de la Culture

L'importance de la musique amplifiée dans le tissu culturel est incontestable et témoigne d'un véritable phénomène de société. Les acteurs politiques ne doutent pas de la nécessité de développer le plus largement possible des structures dédiées à ces activités artistiques et culturelles. Cependant, les risques et les nuisances parfois associés à ce secteur, ou les craintes suscitées, sont à considérer si l'on veut que ces pratiques s'installent dans la durée. C'est pourquoi, le CIDB et l'association AGI-SON organisent à Nancy, les 20 et 21 octobre 2010, sous l'égide des ministères chargés de la Santé, de l'Écologie et de la Culture, un colloque national sur la gestion sonore et la prévention des risques auditifs dans les lieux diffusant de la musique amplifiée.

Ce colloque fait suite aux journées organisées sur le même thème en octobre 2006 à Arcachon, manifestation que les participants avaient souhaité voir se pérenniser et servir de point de rencontre régulier entre les différents acteurs de la gestion sonore des lieux diffusant de la musique

amplifiée. Pour l'occasion, la manifestation sera accueillie par la salle de musiques actuelles « L'Autre Canal », récemment construite par la Ville de Nancy. Ce colloque s'inscrit dans le cadre du second Plan National Santé Environnement, et plus précisément de l'Action 21 : « renforcer la lutte contre les atteintes auditives et les traumatismes sonores aigus liés à l'écoute de musiques amplifiées ».

Ces deux journées s'adressent à une large gamme d'acteurs :

Élus, agents des services techniques des villes et de l'État, responsables des collectivités territoriales, gestionnaires de salles de spectacles, médecins et infirmiers scolaires et du travail, sonorisateurs, acousticiens, architectes, musiciens, programmistes, prescripteurs de formation, représentants d'associations, producteurs et diffuseurs de spectacles vivants, syndicats de salariés, responsables et chargés de prévention, fabricants de matériaux acoustiques, de protections auditives, industriels...



**20 et 21
octobre 2010**

Musiques amplifiées : gestion sonore et risques auditifs

Les journées thématiques du Centre d'information et de documentation sur le bruit

Scène de Musiques Actuelles
« L'Autre Canal »
45, boulevard d'Austrasie
54 000 NANCY

JOURNÉE 1 – MERCREDI 20 OCTOBRE 2010

9h30 Enregistrement – Accueil café dans l'espace exposants

10h30 Ouverture sous le haut patronage de André ROSSINOT, Maire de Nancy, président de la Communauté urbaine du Grand Nancy, ancien Ministre

Discours introductifs :

- Didier HOUSSIN, directeur général de la santé, ministère de la santé et des sports (MSS)
- Laurent MICHEL, directeur général de la prévention des risques, ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM)

11h15

PLÉNIÈRE 1

Gestion sonore et protection des publics (professionnels, spectateurs, riverains)

Introduction et animation : Karine DUQUESNOY, direction générale de la création artistique, ministère de la culture et de la communication (MCC)

- ▶ **Les pratiques :** Parole de sociologue : voyage au cœur des musiques actuelles, Lionel POURTEAU, centre d'études sur l'actuel et le quotidien
- ▶ **Les risques :** Parole de médecin : la nécessité de sensibiliser les professionnels, Sylvain NÉRON, centre hospitalier de Gonesse
- ▶ **Le cadre réglementaire :**
 - La réglementation sur la protection des salariés, Jacques CHATILLON, INRS
 - La réglementation « bruit de voisinage », Emmanuel BRIAND, direction générale de la santé (MSS)
 - La réglementation « lieux musicaux », Pascal VALENTIN, direction générale de la prévention et des risques, mission bruit et agents physiques (MEEDDM)

12h30 Échanges avec la salle

13h00 Déjeuner dans l'espace exposants

14h30 – 18h00 Ateliers en parallèle

ATELIER 1 : PRÉVENIR

Modérateur : Jean-Louis HORVILLEUR, audioprothésiste - musicien
Rapporteur : Philippe BERTHELOT, FÉDUROK

Depuis le 14 février 2008, l'encadrement réglementaire de l'exposition au bruit au travail s'applique aux secteurs de la musique et du divertissement. En dehors des musiciens et de leur auditoire, une large gamme de professionnels est, en effet, exposée à des niveaux sonores potentiellement dangereux.

En conséquence, les organisations œuvrant dans ces secteurs doivent s'impliquer et mettre en œuvre des mesures concrètes d'évaluation, de prévention et de protection.

Les solutions à penser sont d'abord d'ordre collectif : DUPP, mesures organisationnelles, protections spécifiques, contractualisation des problématiques de risques sonores,...

Ce sont quelques-uns des différents thèmes qui seront examinés en première partie de cet atelier.

En dernier recours, on peut aussi agir individuellement. C'est pourquoi la seconde partie de cette journée sera consacrée aux équipements de protection individuelle : adéquation des EPI avec la pratique ou l'écoute de la musique amplifiée, réelle efficacité de ces dispositifs, moyens de contrôle...

Musiciens, employeurs, professionnels de santé, représentants des syndicats... seront présents pour échanger et apporter des réponses permettant de prévenir les risques auditifs tout en conservant le plaisir de jouer et d'écouter.

Intervenants : Angeline BARTH, SYMPTAC, Alain KUSY, INRS, Bénédicte LAUMOND, Centre médical de la Bourse (CMB), David ROCHER, ingénieur Electro acousticien, Malika SEGUINEAU, PRODISS, Jérôme VANNIER, LE SAX



▶ **TESTS DES EPI** sur les stands des fabricants. Des industriels ont mis au point des logiciels permettant de contrôler l'atténuation réelle des EPI, aussi n'oubliez pas d'apporter avec vos oreilles, vos bouchons !

▶ **TESTS AUDITIFS.** Des audiogrammes seront proposés par les élèves de la formation des audioprothésistes de la Faculté de pharmacie de Nancy.

Encadrant : Joël DUCOURNEAU, INRS

ATELIER 2 : CONSTRUIRE

Modérateur : Bertrand FURIC, AGI-SON
Rapporteur : Jean-François PAUX, CNV

Les différentes étapes de la prise en compte de l'acoustique des espaces dédiés aux musiques amplifiées tels que les lieux de répétitions, salles de concerts, salles des fêtes, bars musicaux - à créer ou existants - répondent à une double nécessité :

- Obtenir une acoustique interne harmonieuse,
- Respecter le voisinage en intégrant le bâtiment dans son contexte urbanistique.

Ces deux thématiques feront l'objet de cet atelier didactique émaillé d'exemples concrets mettant en lumière les bonnes pratiques et l'étroite collaboration indispensable de tous les acteurs concernés.

Acousticiens, programmistes, architectes, scénographes, sonorisateurs, responsables de collectivité... mettront l'accent sur les exigences architecturales, fonctionnelles, techniques, scénographiques, programmatiques... pour apporter les connaissances indispensables au bon fonctionnement des lieux dédiés aux musiques amplifiées et à leur bonne intégration dans la ville.

Intervenants : Maurice AUFFRET, acousticien, Jean-François BRAUN, École de musique La Source, Christian COQBILIN, CNV, Richard DENAYROU, BE ALTIA, François FRESSOZ, Café Programmation, Michel GARCIN, cabinet ASA, Thierry GUIGNARD, scénographe, Madje MALKI, Potar Hurlant, Stéphane SCHMITT, SCHS, Ville de Nancy

**20 et 21
octobre 2010**

Musiques amplifiées : gestion sonore et risques auditifs



Les journées thématiques du Centre d'information et de documentation sur le bruit

Scène de Musiques Actuelles
« L'Autre Canal »
45, boulevard d'Austrasie
54 000 NANCY

ATELIER 3 : FORMER

Modérateur : Carole ZAVADSKI, *CPNEF-SV*
Rapporteur : Bertrand MOUGIN, *IRMA*

Les responsables d'équipements de diffusion, les techniciens, les régisseurs, les musiciens professionnels, les professeurs de musique, les personnels d'accompagnement à la répétition, les agents de l'État chargés des contrôles... ont une responsabilité importante sur les niveaux sonores diffusés, donc sur les risques auxquels sont soumis auditeurs ou riverains.

Ces différents intervenants sont-ils toujours bien formés et connaissent-ils tous les aspects permettant d'appréhender de manière globale les éléments nécessaires à une bonne gestion sonore ? Comment la gestion sonore est-elle intégrée dans les formations et les cursus professionnels ? Que doivent contenir les formations initiales et continues ? Comment sont formés les agents de l'État ?...

C'est à ces différentes questions que répondra cet atelier consacré à un pilier essentiel de la politique la gestion sonore.

Intervenants : Karine DUQUESNOY, *ministère de la culture et de la communication*, Marc ESMENJAUD, *ARS Rhône-Alpes*, Patrick FERRIER, *CFPTS*, Stéphane LESAGÈRE, *FNEIJ-MA*, Geneviève MELEY-OTHONIEL, *ministère de la culture et de la communication*, Marc SLYPER, *SNAM*, Stanislas SURUN, *SYNPASE*

PARCOURS COMMENTE DE L'AUTRE CANAL

par Isabelle CHAIGNE, *Directrice de l'Autre Canal*

L'Autre Canal, scène de musiques actuelles de Nancy, a ouvert ses portes en 2007. Il est entièrement dédié aux musiques actuelles et aux formes artistiques associant musiques actuelles et arts numériques.

Son nom fait référence à sa situation géographique, au bord de l'eau, mais évoque également les notions d'échange et de transmission.

Il se compose d'un espace de 2 500 m² sur deux niveaux et dispose de deux salles de concerts (300 et 1 200 places), un centre de documentation, un espace multimédia, quatre studios de répétition, un studio d'enregistrement et un atelier de production d'images.

Le lieu dans sa globalité reflète une réflexion esthétique et pratique ; en témoignent les scènes modulables.

L'étage appartient aux artistes, résidents ou simples visiteurs.

Enfin quant à ceux qui douteraient encore de la modernité de l'équipement, il est l'un des rares à disposer d'une cabine audiométrique mise à la disposition des musiciens.

ATELIER 4 : SENSIBILISER

Modérateur : Alice DEBONNET-LAMBERT, *CIDB*
Rapporteur : Régis BOULANGER, *ARS Aquitaine*

Depuis la fin des années 1990, les campagnes de sensibilisation se sont multipliées et de nombreux acteurs ont développé de leur propre initiative, et sur différentes parties du territoire français, des programmes d'actions visant à sensibiliser un public varié sur les risques auditifs liés à l'écoute des musiques amplifiées et plus généralement améliorer la gestion sonore musicale. Mais, même si la plupart des personnes interrogées sont conscientes des dangers, il semble qu'une partie d'entre elles restent rétives à tout changement dans leurs habitudes d'écoute.

Comment toucher tous les publics ? Quels sont les messages les plus porteurs ? Quels sont les outils pédagogiques les plus adaptés à la sensibilisation ?...

Il semble nécessaire aujourd'hui de mutualiser les interventions, c'est pourquoi lors de cet atelier après avoir fait un point sur les connaissances des Français sur les risques auditifs, un large panel d'expériences sera proposé et analysé par les différents acteurs de terrain.

Cet atelier proposera de visionner des extraits de différentes interventions de sensibilisation.

Intervenants : Alain AIMÉ, *musicien-conseil*, Angélique DUCHEMIN, *AGI-SON*, Delphine GIRARD*, *INPES*, David KEMPTON, *association Youz*, Jacky LEVECO, *ARS Rhône-Alpes*, Philippe MICHAL, *Ville d'Aix-les-Bains*, Fabrice PEREZ, *Techno+*, Valérie ROZEC, *CIDB*, Jean-Marie SÉNÉ, *association LE RIF*, Marc TOUCHÉ, *CNRS, laboratoire Georges Friedmann*

18h15 Petite forme musicale dans la grande salle
pour tester l'acoustique du lieu

19h30 Cocktail offert par la Ville de Nancy

20h30 Soirée libre



Photo: Rémi Dubois

**20 et 21
octobre 2010**

Musiques amplifiées : gestion sonore et risques auditifs



Les journées thématiques du Centre d'information et de documentation sur le bruit

Scène de Musiques Actuelles
« L'Autre Canal »
45, boulevard d'Austrasie
54 000 NANCY

JOURNÉE 2 – JEUDI 21 OCTOBRE 2010

8h30 Accueil café sur l'espace exposants

9h00

PLÉNIÈRE 2

Quelles qualités sonores pour nos oreilles, évolutions technologiques ou culturelles ?

Modérateur : Nicolas SCHAUER, *batteur des Wampas*

- ▶ Quelles sont les particularités de la compression, avantages et inconvénients ?
- ▶ La compression se généralise-t-elle dans tous les médias, pour quelles raisons, culturelles ou technologiques ?
- ▶ Les spectateurs demandent-ils ce type de son en concerts live, les constructeurs et sonoriseurs anticipent-ils cette demande dans les salles ?

Voici quelques questions auxquelles la session tentera d'apporter des pistes de réponses.

Intervenants : Patrick FLORENT*, FERAROK, Christian HEIL*, *L Acoustics*, David ROCHER, *ingénieur Électro acousticien*, Jean-Paul ROSSELIN, *La Cigale*

10h30 Échanges avec la salle

10h45 Pause dans l'espace exposants

11h00

REPRISE PLÉNIÈRE 2

Restitution des ateliers par les rapporteurs

12h00 Déjeuner dans l'espace exposants

13h30

PLÉNIÈRE 3

État des lieux de la jurisprudence sur les lieux musicaux, Jean-Marc JACOB, *avocat*

14h00 Réflexions en cours pour une évolution des réglementations en matière de diffusion musicale

Modérateur : Dominique BIDOU, *président du CIDB*

Intervenants : *les membres du Comité Scientifique d'AGI-SON*

16h00 Échanges avec la salle

16h30 Conclusion

17h00 Fin de la plénière

LE «GUIDE POUR UNE BONNE GESTION SONORE»

à paraître en octobre 2010

Destiné aux professionnels du spectacle vivant : producteurs, diffuseurs, musiciens, techniciens, administrateurs, formateurs spécialisés dans les risques professionnels dans le spectacle vivant, collectivités territoriales..., le guide fait un point sur les différentes réglementations qui régissent la diffusion musicale ou encore celles qui protègent l'audition du salarié. Il aborde les bases théoriques, les niveaux de responsabilités. Il apporte des préconisations en terme d'acoustique, de matériel, ou bien encore de sécurité des spectateurs et des professionnels du spectacle vivant.

Valeur d'achat : 30 Euros

Offert
aux 150
premiers
inscrits



hein ? guide pour une bonne gestion sonore dans le spectacle vivant

base théorique
les niveaux de responsabilités
préconisations pour une bonne gestion sonore
outils d'aide à l'élaboration d'un cahier des charges de bonne gestion sonore
en matière d'organisation d'un spectacle vivant musical - Simon Codet-Boisse
documents utiles et outils
lexique
bibliographie et ressources





Lieu du colloque :
Scène de Musiques Actuelles
« L'Autre Canal »
45, boulevard d'Austrasie
54 000 NANCY

A PIED

> A partir de la place Stanislas, suivez la ligne du tram. Prendre la rue St Georges dans le sens Essey- les-Nancy, puis rue du XX^e Corps jusqu'à l'arrêt de tram St Georges. Tourner à droite (au coin de l'ENACT) et continuer 100 mètres tout droit.

TRAMWAY

> Station St Georges.

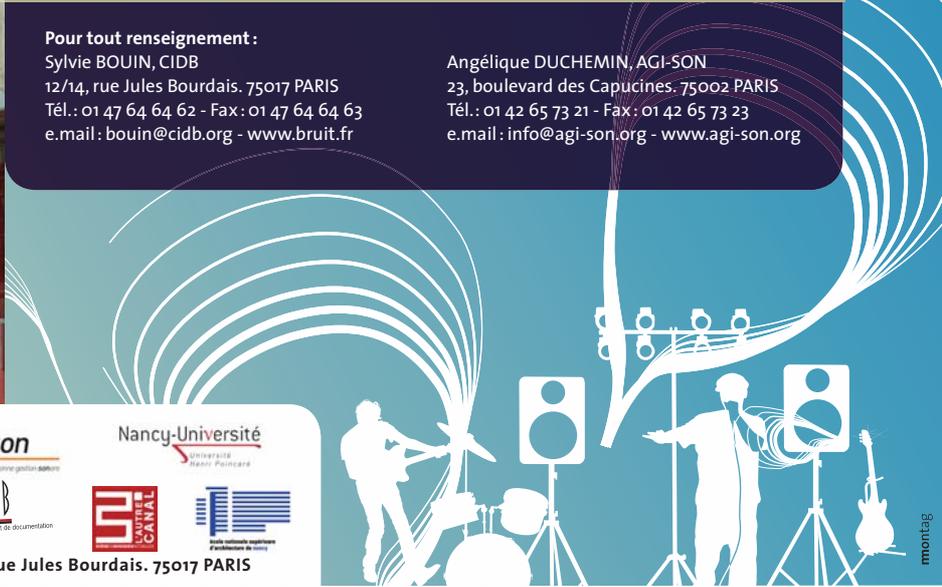
PARKING

> Parking gratuit de 60 places. Merci d'utiliser exclusivement les places de stationnement réservées à cet effet.

Pour tout renseignement :

Sylvie BOUIN, CIDB
12/14, rue Jules Bourdais. 75017 PARIS
Tél. : 01 47 64 64 62 - Fax : 01 47 64 64 63
e.mail : bouin@cidb.org - www.bruit.fr

Angélique DUCHEMIN, AGI-SON
23, boulevard des Capucines. 75002 PARIS
Tél. : 01 42 65 73 21 - Fax : 01 42 65 73 23
e.mail : info@agi-son.org - www.agi-son.org



Pour vous inscrire, découpez ce bon et retournez-le rempli au CIDB 12/14, rue Jules Bourdais. 75017 PARIS

20 et 21 octobre 2010 Musiques amplifiées : gestion sonore et risques auditifs

Les journées thématiques du Centre d'information et de documentation sur le bruit

Scène de Musiques Actuelles
« L'Autre Canal »
45, boulevard d'Austrasie
54 000 NANCY

Colloque organisé par le Centre d'Information et de documentation sur le bruit et AGI-SON, sous l'égide des ministères chargés de la Santé, de l'Écologie, de la Culture

- Participera au déjeuner du 20
- Participera au déjeuner du 21
- Souhaite réaliser un test auditif
- Souhaite s'inscrire à la visite de l'Autre Canal

M^{ME} M^{LLE} M NOM

PRÉNOM

SOCIÉTÉ OU ORGANISME

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE

TÉLÉCOPIE

E-MAIL

- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du CIDB
- Virement bancaire au : CIC Neuilly-sur-Seine, n° 30066-10361-00010484301-70
- Sur facture en ___ exemplaires
- Souhaite recevoir un bon de réduction SNCF

DATE

SIGNATURE *Mention Lu et approuvé*

Attention : au-delà du 10 octobre 2010, les droits d'inscription resteront acquis au CIDB

Inscription au colloque : 100 euros nets*

S'inscrit aux journées d'information au tarif de 100 Euros nets* comprenant les pauses, les déjeuners et les documents. Un tarif spécial est réservé aux professionnels de la musique : accès gratuit aux conférences et chaque repas à 15 euros.

* Le CIDB est une association loi 1901 non assujettie à la TVA